

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la Commune d'Escalquens

Par arrêté n° URBA-ARR-2024-002 en date du **31 octobre 2024**, le Maire d'Escalquens a ordonné l'ouverture d'une **enquête publique** sur le **projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)** pour une durée de **40 jours consécutifs** à compter du **LUNDI 25 NOVEMBRE 2024 - 9h00 JUSQU'AU VENDREDI 03 JANVIER 2025 - 17h00, INCLUS**.

Monsieur **Bernard BOUSQUET** – cadre **aéronautique à la retraite** a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur par décision n° E24000136/31 du 16 septembre 2024 de Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Toulouse.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête publique :

- En Mairie, au sein des Services Techniques dans la salle de la Métairie : Mairie d'Escalquens, Place François Mitterrand, 31750 ESCALQUENS, pendant **40 jours consécutifs** aux jours et heures habituels d'ouverture, du **Lundi 25 Novembre 2024 - 9h00 jusqu'au Vendredi 03 Janvier 2025 - 17h00, inclus**.
- Sur le site internet dédié : <https://www.registre-numerique.fr/plu-escalquens>
- Sur le site internet de la Mairie : <https://www.escalquens.fr/>

Chacun pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions à l'attention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur :

- Sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par ce dernier, disponible aux Services Techniques de la Mairie, pendant **40 jours consécutifs** aux jours et heures habituels d'ouverture, du **Lundi 25 Novembre 2024 - 9h00 jusqu'au Vendredi 03 Janvier 2025 - 17h00, inclus**.
- Sur le registre dématérialisé sécurisé disponible à l'adresse mail suivante : [plu-escalquens@mail.registre-numerique.fr](mailto:plu-escalquens@mail.registre-numerique.fr), dès le **25 novembre 2024 et jusqu'au 03 janvier 2025**.
- Par courrier à l'attention de Monsieur BOUSQUET Bernard, commissaire-enquêteur, à l'adresse suivante : **Mairie d'Escalquens - Place François Mitterrand - CS 67660 ESCALQUENS - 31676 LABEGE Cedex**. Ces observations seront annexées au registre d'enquête papier, puis sur le registre dématérialisé.

Toutes les observations et propositions seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé, accessibles sur le site <https://www.registre-numerique.fr/plu-escalquens>.

Les avis des Personnes Publiques Associées, ainsi que ceux de l'Autorité Environnementale et de la Commission Départementale pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers, sont disponibles dans le dossier d'enquête en Mairie, sur le site internet de la Mairie et sur le site dédié au registre.

Des informations sur le projet soumis à enquête publique peuvent être demandées auprès de Monsieur le Maire responsable du projet, à l'adresse de la Mairie. Ou bien par voie électronique à l'adresse suivante : [service.urbanisme@escalquens.fr](mailto:service.urbanisme@escalquens.fr) en indiquant en objet du courriel « Demande d'Informations – projet de révision du Plan Local d'Urbanisme ».

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie d'ESCALQUENS pour recevoir ses observations, propositions et contre-propositions écrites et orales les jours et horaires suivants :

- **le lundi 25 novembre 2024 de 9h00 à 12h30 ;**
- **le dimanche 08 décembre 2024 de 9h00 à 12h00 ;**
- **le mercredi 11 décembre 2024 de 15h00 à 18h30 ;**
- **le vendredi 03 janvier 2025 de 14h00 à 17h00 ;**

Un mois après la clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la Mairie, durant une durée d'un an.

Après l'enquête publique, et en cas d'avis favorable, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du Conseil municipal.

Le Maire,  
Jean-Luc TRONCO

